

Défendre les AESH, c'est l'affaire de tous ENSEIGNANTS, CPE, PSY-EN, TOUTES ET TOUS AU MINISTÈRE LE 19 OCTOBRE !

LA MUTUALISATION DES AESH, C'EST COMME SI ON DOUBLAIT LE NOMBRE DE CLASSES D'UN PROFESSEUR APRÈS LA SIGNATURE DE SON VS !

Il y a officiellement 125 000 AESH recrutés par l'Education nationale pour s'occuper de 400 000 élèves en situation de handicap. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils disent que chaque AESH a en charge en moyenne plus de trois élèves en situation de handicap. A cause des PIAL et de la mutualisation, il n'est même plus rare de constater qu'un AESH s'occupe de 4 élèves. Il est courant de constater que l'AESH se voit confier deux élèves en septembre, puis un troisième quelques jours plus tard, puis un quatrième.

Pour autant leur contrat n'est pas modifié, leur temps de travail n'est pas augmenté et leur salaire n'est pas doublé. En somme, c'est comme si on doublait le nombre de classes d'un enseignant une fois qu'il a signé son VS !

Loués par le ministre, les recteurs et les inspecteurs d'académie pour le travail formidable qu'ils font pour la réussite des élèves en situation de handicap, les AESH n'en demeurent pas moins exploités, sous payés et donc méprisés.

Si le rééchelonnement indiciaire qui leur est accordé à compter de septembre (et versé à partir de novembre) est une première avancée, on est loin du compte. Car les AESH sont une exception dans la Fonction publique qui veut qu'à travail égal, le salaire soit égal. Pour les AESH, à travail doublé, le salaire devrait alors être doublé. Il n'en est rien. Ils restent à moins de 700€ bruts mensuels en moyenne pour 62% d'un temps plein. Ils sont relégués sous le seuil de pauvreté. Le ministre Blanquer et l'Education nationale détiennent donc le triste record d'être l'employeur de 125 000 travailleurs pauvres.

C'est pourquoi les AESH ont décidé avec l'intersyndicale FO, FSU, CGT, SUD éducation de monter au ministère le 19 octobre pour être enfin entendus par le ministre, pour exiger l'abandon des PIAL, l'augmentation de leur salaire, un vrai travail pour un vrai statut et enfin pouvoir sortir de la précarité.

LA MOBILISATION DES AESH NOUS CONCERNE TOUS

En effet, la politique d'inclusion systématique des élèves en situation de handicap rend le travail des enseignants de plus en plus compliqué. Quand un AESH doit s'occuper de plusieurs élèves dans la même classe, l'enseignant est forcément mobilisé davantage. Quand l'élève n'a pas d'AESH dans tous les cours puisque ce dernier doit en même temps s'occuper d'un ou plusieurs autres élèves dans une autre classe, l'enseignant se retrouve à assurer son cours tout en effectuant une partie du travail de l'AESH. Résultat, l'enseignant doit s'occuper à la fois de tous les élèves et d'un ou plusieurs élèves en particulier. Le sentiment de ne pas pouvoir s'occuper correctement des élèves en situation de handicap et de ne pas réussir à gérer le reste de la classe correctement est souvent ressenti comme un échec. Comme si cela ne suffisait pas, pour mettre la pression sur les professeurs, le ministère a intégré dans leur grille PPCR l'évaluation de leur capacité à mettre en œuvre la « différenciation scolaire ». Autrement dit, quand il n'y a pas d'AESH c'est au professeur de le remplacer. Et si l'enseignant n'y parvient pas, ça lui est reproché.

Or, depuis la rentrée, de nombreux postes d'AESH ne sont pas pourvus et de nombreux AESH préfèrent quitter l'Education nationale. Si bien que de nombreux élèves notifiés par la MDPH sont intégrés dans les classes sans l'aide spécifique d'un AESH. Charge à l'enseignant de se débrouiller. Et lui non plus n'est pas payé plus cher.

C'EST POURQUOI LE COMBAT DES AESH EST AUSSI CELUI DES ENSEIGNANTS

Améliorer les conditions d'exercice des AESH c'est améliorer celle des enseignants.

Le SNFOLC appelle les enseignants à monter au ministère le 19 octobre aux côtés des AESH et des parents d'élèves.

Des cars et des places de train sont réservés. Le co-voiturage s'organise. Le syndicat organise les transports et constitue des caisses de grève pour soutenir la mobilisation. Un préavis de grève a été déposé par l'intersyndicale qui couvre tous les personnels.



Contactez le SNFOLC de votre département.
Il est encore temps de vous inscrire dans le dispositif de montée au ministère.

Le 19 octobre, mobilisons nous pour les AESH, pour les élèves en situation de handicap et pour nos conditions de travail ! Le 19 octobre, tous au ministère !